



Francis Grossmann

Université Grenoble Alpes, Lidilem
France

 <https://orcid.org/0000-0003-4397-1598>

Anna Krzyżanowska

Université Marie Curie-Skłodowska, Lublin
Pologne

 <https://orcid.org/0000-0001-7155-3612>

Analyser les formules pragmatiques de la conversation : problèmes de méthodes dans une perspective lexicographique

**Analyzing pragmatic formulas in conversation:
Methodological Problems from a Lexicographic Perspective**

Abstract

Through some examples, the paper illustrates the lexicographic approach implemented in the Polonium PRAGMALEX project, which aims to provide a pragma-semantic description of conversational formulas in French with their equivalent in Polish and Italian, highlighting their pragmatic values. The sociolinguistic or cultural factors that determine their use in the discourse are also made more explicit.

Keywords

Speech formulas, conversational routines, expressive value, pragmatic description, contrastive linguistics

Nous nous proposons ici d'illustrer, à travers deux exemples, la démarche lexicographique mise en œuvre dans un projet Polonium PRAGMALEX (2018—2019), qui a vu coopérer des équipes des universités de Lublin (Marie Curie-Skłodowska), de Grenoble (Lidilem, Université Grenoble Alpes), et de Katowice (Université de Silésie). Notre objectif est de fournir une description pragma-sé-

mantique des formules conversationnelles courantes en français avec leurs équivalents en polonais et italien, en mettant en évidence aussi bien leurs valeurs pragmatiques que divers types de facteurs d'ordre sociolinguistique et culturel déterminant les modalités d'emploi des structures étudiées (A. Krzyżanowska, F. Grossmann, 2018). Cette problématique présente un grand intérêt épistémologique et se situe au carrefour de plusieurs disciplines : la sémantique et pragmatique, la lexicographie contrastive, la traductologie et la didactique des langues étrangères.

Les formules dont nous parlons n'ont pas de statut sémantique et pragmatique homogène. On compte parmi elles aussi bien des routines conversationnelles associées à des situations spécifiques que des routines ayant des fonctions de communication plus variées. On y trouve ainsi des expressions ayant, en fonction du contexte, des valeurs pragmatiques très différentes (accord, refus, ironie, etc.), ou qui diffèrent seulement sous certains aspects (un autre degré de force illocutoire, des registres de langues différents ; des valeurs expressives complémentaires). Compte tenu de tout cela, notre démarche se limite à la description d'une sous-catégorie de formules conversationnelles : les formules expressives, dotées dans la communication d'une valeur illocutoire, qui visent à marquer l'attitude du locuteur face à son énoncé et son acte d'énonciation.

1. Appuis théoriques

1.1. Notion de formule

La notion de *formule* est polysémique. Dans son usage courant, le terme peut renvoyer, selon le *Grand Robert de la Langue Française* (2017), à « des paroles rituelles qui doivent être prononcées dans certaines circonstances, pour obtenir un résultat (en religion, magie), ou encore à une expression consacrée dont le code des convenances, les coutumes sociales prescrivent l'emploi dans certaines circonstances ». Le *Grand Larousse de la Langue Française* la définit de son côté comme une « forme précise et invariable de paroles destinées à être présentées en certaines circonstances », et présente également les formules de politesse comme des « phrases stéréotypées » adaptées au rang et au niveau de l'interlocuteur. L'expression *formule toute faite*, suivant le même dictionnaire, renvoie à des phrases stéréotypées. Le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi) ajoute l'idée d'une « expression concise d'une idée ou d'un ensemble d'idées ». Si l'on cherche à construire une définition prototypique de *formule*, on aboutit donc à quatre dimensions, résumées ci-dessous :

- rituelle : elle s'exprime à travers des paroles que l'on est tenu de prononcer dans certaines circonstances, comme dans une formule de serment ; si dans nos formules, nous n'avons pas affaire au sens rituel au sens fort, cette dimension subsiste à travers la contrainte pragmatique, parfois relativement forte, qui conduit le locuteur à sélectionner une séquence verbale bien déterminée ;
- sociale : l'expression est consacrée par la politesse, les convenances, les coutumes sociales (formules de politesse) ;
- linguistique : l'expression est nette, précise, et condense une idée, comme dans un slogan ou une formule publicitaire, ou traduit une certaine façon de parler, qui est évaluée, comme lorsqu'on parle d'une *formule percutante*, ou d'une *formule évasive* ; nous relierons plus loin cet aspect aux dimensions métalinguistiques et éthiques ;
- stéréotypée : elle est liée au fait que l'on a affaire à une expression toute faite, à un stéréotype ou à un cliché qui peuvent relever d'imaginaires sociaux ou cognitifs (ex. *ça roule* : à travers l'idée de « rouler » est inférée l'idée de quelque chose qui se déroule bien, sans encombre).

Les linguistes, lorsqu'ils ont mobilisé cette notion, ont repris et précisé certaines de ces caractéristiques. Ainsi, lorsque le terme *formule* est utilisé en analyse du discours, il renvoie d'abord au caractère figé (A. Krieg-Planque, 2009) : une formule est une séquence relativement stable, allant de l'unité lexicale simple à une unité lexicale complexe, qui peut s'étendre à une phrase toute entière (« la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde ») ou se limiter à une unité lexico-syntaxique (comme par exemple dans une séquence « à trous » telle que « Du pain et... », qui fait appel à la mémoire discursive des interlocuteurs). Une formule fonctionne comme « un référent social », c'est-à-dire que le signifiant en question doit être très largement connu et référer pour tous à une réalité, controversée, mais commune. Enfin, elle comporte fréquemment un aspect polémique. En anglais le terme *speech formulae* est utilisé (A.P. Cowie, 2001) pour désigner une sous-classe de phrasèmes, des énoncés à fonction structurante, qui dans la conversation traduisent l'attitude du locuteur et, de manière plus générale, facilitent les échanges interactionnels.

En phraséologie (au sens large), la notion de *formule* est concurrencée par des concepts connexes, comme celui d'énoncés liés (I. Fónagy, 1982, 1995) ; de structures figées de la conversation (F. Bidaud, 2002) ; de phrases figées situationnelles ou illocutoires (M. Nárá y-Szabó, 2006, 2009) ; de routines conversationnelles (J.R. Klein, B. Lamiroy, 2011) ou discursives (E. Née, F. Sirtori, M. Veniard, 2014, 2016), d'actes de langage stéréotypés (M. Kauffer, 2013a, 2013b) ou de pragmatème (G. Fléchon *et al.*, 2012 ; X. Blanco, S. Mejri, 2018). Chacune de ces notions a sa spécificité. Nous avons besoin quant à nous d'une catégorie pouvant englober des structures ayant valeur d'énoncés et présentant divers degrés de figement, au plan syntaxique et au plan sémantique. Nos formules en effet si elles sont toutes pragmatiquement contraintes sont,

suisant les cas, sémantiquement compositionnelles ou non compositionnelles. Notre définition s'inscrit dans le cadre de la phraséologie « étendue » (D. Legallois, A. Tutin, 2013), champ d'études encore relativement peu exploré, en particulier dans une optique comparative.

Le champ d'analyse restreint aux formules expressives (voir plus bas) qui possèdent les propriétés générales suivantes :

- un caractère figé ou semi-figé au plan syntaxique ;
- un sens, selon les cas, compositionnel ou non compositionnel, mais stabilisé par la contrainte pragmatique ;
- un emploi pragmatiquement contraint : les formules sont des phrases préfabriquées (G. Dostie, 2019 ; A. Tutin, 2019), c'est-à-dire ne sont pas construites par le locuteur lui-même en situation, mais reproduites ;
- une fonction pragmatique : on a affaire à des énoncés autonomes associés à un contexte d'énonciation spécifique, qui impose ou favorise leur emploi à la place d'autres expressions qui pourraient a priori convenir tout autant (Flechon *et al.*, 2012).

Les formules constituent souvent une réaction conventionnelle face au comportement de l'interlocuteur ou elles sont des commentaires au sujet de ce qui s'est produit ou se passe ; la dimension interactionnelle est fondamentale, et s'accompagne souvent d'une évaluation.

1.2. Notion d'expressivité

Des notions comme celles d'affectivité ou d'expressivité « ont un contenu si vague qu'elles découragent par avance toute tentative de définition » (R. Martin, 1987 : 94). Pour D. Legallois et J. François (2012), l'expressivité marque l'attitude du sujet parlant, mais ne se réduit pas à la dimension affective. L'expressivité est une catégorie générale qui intéresse tous les aspects du langage. Si l'émotion traduit effectivement une attitude du sujet parlant, souvent codée dans la langue, l'expressivité ne s'y réduit pas : à côté d'exemples mettant en jeu des émotions, il existe également des cas d'expressivité ne relevant pas de la fonction émotive stricto sensu (2012 : 14). Les auteurs distinguent trois formes ou modes d'expressivité :

- a) pathémique (ou mode affectif) traduit la fonction émotive, telle qu'elle peut se marquer à travers différents procédés, liés à la syntaxe, la prosodie, ou au lexique ; l'expressivité pathémique peut être autocentrée (ex. après une bêtise que je viens de commettre : *Quel con je fais !*) ou bien allocentrée (ex. *quel con ce type !*), c'est-à-dire exprimer une émotion du locuteur à l'égard d'autrui ;
- b) mimésique : la force expressive est mise au service de la représentation référentielle (mimesis) ; par ex. certaines onomatopées (*Cocorico !*) fournissent un analogon d'un cri d'animal ; l'expressivité mimésique apparaît également

dans le discours rapporté (qui permet de « placer fictivement l'interlocuteur au sein de la scène initiale » (2012 : 18), ou toutes les formes qui créent un « effet de présence », et donc, souvent d'évidence (par ex. les métaphores) ; l'exclamation, notent les auteurs, peut ainsi avoir une double fonction : pathétique et/ou mimésique ;

- c) éthique : le locuteur met en scène une image de soi, visant à influencer son allocutaire ou à marquer son identité, individuelle ou sociale ; les auteurs donnent l'exemple du tour *histoire de* + Inf., qui permet de présenter à autrui sous une forme de détachement familial.

Dans les faits, il peut y avoir superposition de ces trois formes d'expressivité. Ainsi, dans l'expression française *ça craint*, qui a surtout une valeur évaluative (négative), la dimension pathémique — malgré la présence du verbe *craindre* — est loin d'être dominante ; elle peut être présente, dans certains emplois, marquant alors le dégoût ou la répulsion. L'expressivité mimésique apparaît dans la structure même de la formule qui cumule différents procédés : modification de la valence verbale, perte de la transitivité, oblitération de l'expérient (« je crains “ça” », ou plutôt : « “ça” est craignable »). La forte charge évaluative de l'expression a à voir avec la dimension éthique, en ce qu'elle donne à voir le locuteur comme un sujet énonçant des jugements catégoriques, et se démarquant de ce qu'il présente comme négatif. L'expression signale également une certaine décontraction, ou, sur un plan plus externe, identifie le locuteur comme appartenant à un groupe utilisant un « parler jeune » ou un « parler populaire » (C. Avezard-Roger, N. Chatarr-Moumni, 2009), même si ce point est sans doute à nuancer : l'expression s'est aujourd'hui banalisée, et n'est plus si en vogue chez les adolescents.

La formule *j'y crois pas* est quant à elle beaucoup plus directement pathémique : elle permet principalement d'exprimer l'étonnement, l'incrédulité, la colère ou l'indignation. Le caractère frappant de la formule, qui lui donne sa force expressive, vient de l'ironie, fabriquée par « feintise » (A. Berrendonner, 1982, 2002) et qui joue sur la double énonciation : le locuteur fait comme s'il ne pouvait pas croire ce qu'il vient de découvrir, d'entendre, etc., ce qui est une manière pour lui de dire que ce à quoi il réagit est, littéralement, inconcevable. C'est cette double énonciation qui traduit la dimension mimésique telle qu'elle est définie par D. Legallois et J. François (2012). Quant à la dimension éthique, elle s'incarne à nouveau dans la dimension évaluative : la formule permet d'établir une connivence avec l'interlocuteur (lorsqu'il est invité à participer au jugement critique) ou au contraire une prise de distance (lorsque c'est sur son dire que porte l'appréciation négative).

2. La démarche méthodologique

2.1. Les corpus utilisés

Les corpus d'appui qui ont été explorés pour vérifier leur intérêt pour le projet sont les suivants :

- Lexicoscope (textes littéraires contemporains, 30 millions de mots), un outil d'exploration de la combinatoire du lexique, initialement développé dans le cadre du projet Emolex à l'université Grenoble Alpes (O. Kraif, S. Diwersy, 2012) ;
- ORFEO (Outils et Ressources sur le Français Ecrit et Oral), corpus d'études pour le français contemporain qui comporte des corpus oraux de 4 millions de mots (<http://www.projet-orfeo.fr/> ; voir la présentation de C. Benziou et al., 2016) ; il intègre également un corpus écrit de 6 millions de mots constitué à partir de 6 corpus sources de textes extraits de la littérature, de la presse quotidienne ou régionale, de textes scientifiques et d'écrits non professionnels (SMS, Blog) ;
- Le Corpus National de langue polonaise (Narodowy Korpus Języka Polskiego) constitué de 1,5 milliards de mots (textes littéraires, textes de la presse quotidienne ou régionale, de sites Web et de textes oraux ; <http://nkjp.pl>) ;
- Spokes comportant des corpus oraux de 247 580 d'énoncés (2 319 291 mots) avec l'enregistrement d'interactions authentiques et leurs transcriptions (<http://spokes.clarin-pl.eu>).

Les explorations s'effectuent également sur trois réseaux sociaux : Twitter, les forums de sites en ligne (limités aux revues de presse) et Facebook afin d'effectuer le repérage des phraséologismes pragmatiques à forte valeur expressive (émotive).

Pour les équivalents traductionnels et le travail en polonais et en italien, des corpus bilingues alignés sont utilisés : <http://context.reverso.net> ; <https://pl.pons.com> ; <https://pl.glosbe.com> ; <https://www.linguee.pl/polski-francuski>.

2.2. Les critères de sélection des formules

Chaque formule sélectionnée a été testée à l'aide de plusieurs critères : statistique, lexicologique (degré de figement), stylistique et sémantico-pragmatique.

- Un nombre suffisant d'occurrences dans le Lexicoscope (corpus général des romans) et dans ORFEO (registre oral) : au moins 12 occurrences dans l'une ou l'autre de ces plateformes. Dans certains cas, nous avons retenu les formules peu fréquentes dans les corpus, mais qui nous semblaient vivantes et utilisées,

en vérifiant leur emploi dans d'autres corpus ou sur les réseaux sociaux (par exemple : *c'est pas croyable, pas croyable ; c'est le bordel, Quel bordel*).

- Un certain degré de figement : en dehors des tests classiques (insertion, suppression, ajout), le test de non-variabilité du sujet en particulier a été utilisé ; par exemple, l'énoncé *j'en ai rien à faire !* peut avoir d'autres sujets possibles (*Pierre n'en a rien à faire, etc.*) ; dans de tels cas, on évitera de considérer que l'on a affaire à une formule, sauf si le critère de fréquence montre que l'énoncé a tendance à se figer avec un sujet donné.
- La présence d'expressivité, avec une dimension pathémique : *c'est la honte, la honte !* vs *c'est clair* ; même si, comme nous l'avons vu, la dimension pathémique n'est pas la seule à définir l'expressivité, elle nous a semblé un élément central à prendre en compte, qu'elle se trouve au premier plan, ou comme valeur secondaire ; ainsi, nous ne retenons pas *c'est clair*, en raison de la quasi-absence de valeur pathémique.
- La polylexicalité : ce critère nous semble définitoire de la notion même de formule ; nous avons donc écarté des interjections telles que *hélas !* qui ont pourtant une valeur fortement expressive.
- Le choix d'un registre de langue standard, courant ou familier. Ont été exclues les formules trop familières, vulgaires ou vieillies.

D'autres points à observer sont moins des critères de sélection en tant que tels que des paramètres, qui doivent être étudiés au cas par cas, et en détail :

- la prosodie, liée à l'exclamativité ; si toutes les formules peuvent avoir une réalisation exclamative, celle-ci n'est pas toujours obligatoire ; par exemple, la formule *c'est pas la peine* s'accompagne d'une intonation ascendante lorsqu'elle est liée à un état émotionnel, mais peut avoir une intonation descendante lorsqu'elle est employée dans un contexte de politesse ; *ça craint* peut avoir un accent d'insistance sur la voyelle nasale du verbe *craindre*, mais la réalisation exclamative n'est pas la plus fréquente ; en revanche la formule *Ma parole !* est presque automatiquement exclamative ;
- la question de la polysémie, en lien avec le degré de figement syntaxique : les différentes acceptions d'une formule et leur contexte d'emploi sont à distinguer pour l'analyse du figement ; par exemple, la formule *ça craint* est utilisée soit lorsque le locuteur veut exprimer une opinion négative sur un événement ou une situation (sens 1), soit lorsqu'il veut signaler une menace, une source de difficultés ou de danger (sens 2) ; le verbe *craindre* est, dans tous les cas, intransitif, et peut avoir une expansion adverbiale intensive (*ça craint un max*) ; cependant, dans le sens 2, il peut en sus avoir un complément indirect : *ça craint d'y aller la nuit* (exemple issu du *Petit Robert de la langue française*, 2018, entrée *craindre*), tandis que ce type d'expansion n'est pas possible pour le sens 1 ;
- les valeurs illocutoires : par définition, toutes nos formules ont au moins une valeur illocutoire, liée à leur expressivité même ; cependant, le rapport entre

la dimension expressive et les autres valeurs pragmatiques peut être assez variable ; dans le cas de *ça craint*, l'évaluation négative (axiologique et cognitive) est l'élément principal, et peut, ou pas, selon les cas, avoir comme corollaire expressif le dégoût, la répulsion, le manque d'intérêt ; dans le sens 2 (*ça craint d'y aller la nuit*), la formule peut avoir valeur de constat ou d'avertissement ; dans *Ma parole !* les valeurs pathémiques de l'expressivité dominent largement : cette formule peut exprimer la surprise, l'étonnement, marquer de l'incrédulité, ou encore marquer l'indignation (F. Bidau, 2002 : 184).

3. La microstructure proposée

La microstructure veut décrire les principales caractéristiques : pragmatique (illocutoire, axiologique, jugement porté par le locuteur), cognitive (évaluation positive ou négative), discursive (dimension interactionnelle) et diastratique. Son contenu est assez détaillé, tout en devant rester lisible et compréhensible pour un public suffisamment large, d'où l'importance accordée aux exemples en contexte, issus des corpus, notamment, pour le français, la base orale ORFEO. Nous avons préféré une glose à une définition au sens strict, dans la mesure où il était préférable, pour la bonne compréhension de la formule par un allophone, de décrire les conditions d'emploi de la formule.

Le champ « variante » permet de consigner les réalisations très proches de la formule traitée. Par exemple, *c'est le comble* a une variante un peu moins fréquente à l'écrit et rare à l'oral (dans nos corpus) : *c'est un comble*, dont l'emploi semble très proche. Le champ « paraphrase » permet également de fournir des équivalents qui peuvent éclairer l'emploi. Ils sont numérotés par acception en cas de polysémie.

Une des difficultés rencontrées a été d'apprécier de manière pertinente la dimension diastratique, codée en particulier dans le champ registre. En effet, une des caractéristiques des formules est la rapidité avec laquelle elles se répandent ou, au contraire, tombent en désuétude. Ainsi, selon C. Avezard-Roger et N. Chatarr-Moumni (2009), *ça craint* est devenue « une expression idiomatique caractéristique du “parler jeune”, mais aussi d'un parler dit “populaire” ». Or la diffusion rapide de cette formule dans l'espace francophone a eu comme conséquence de la banaliser, et à la propager dans toutes les couches sociales, si bien qu'il est aujourd'hui difficile de l'identifier comme un marqueur du parler jeune ou du parler populaire. À l'inverse, la formule *ma parole* peut aujourd'hui être sentie comme vieillie.

Le champ « statut discursif » permet notamment d'opposer les emplois monologaux (c'est-à-dire dans lesquels la formule permet au locuteur de commenter un

élément qu'il vient lui-même de thématiser) des emplois dialogaux, dans lesquels il réagit au dire de son interlocuteur. Nous proposons ci-dessous, à titre d'illustration la fiche réalisée pour la formule *ça craint*.

Exemple de la fiche française *ça craint*

A.	Glose	La formule ÇA CRAINT est utilisée soit lorsque le locuteur veut exprimer une opinion négative sur un événement ou une situation (sens 1), soit lorsqu'il veut signaler une menace, une source de difficultés ou de danger (sens 2).
B.	Variantes	Pas de variante relevée.
C.	Registre	La formule appartient au registre de la conversation courante, plutôt familière (voir le champ Remarques en M.).
D.	Fréquence	Assez fréquente, surtout à l'oral. Orfeo (oral) : 16 occ. Lexicoscope : 10 occ.
E.	Prosodie	Accentuation d'insistance possible sur CRAINT.
F.	Actes de langage	Valeur illocutoire expressive : <ul style="list-style-type: none"> • pathémique : MARQUER LE DÉGOÛT, LA RÉPULSION, LE PEU D'INTÉRÊT du locuteur pour quelque chose ; • évaluative (dimension éthique) : EXPRIMER UNE APPRÉCIATION NÉGATIVE ; • autre valeur illocutoire parfois associée aux valeurs expressives : AVERTIR (D'UN DANGER).
G.	Paraphrases, équivalents	<i>C'est sans intérêt ; c'est pas terrible ; c'est nul</i> (sens 1) <i>Cela fait peur, c'est dangereux, c'est risqué ; c'est malfamé</i> (voir M. rem. 2) ; <i>c'est craignos, supercraignos</i> (sens 2).
H.	Statut syntaxique	— Le verbe <i>craindre</i> est intransitif dans la formule <i>ça craint</i> . — Il peut être expansé par un adverbe intensif : <i>c'est à ce moment-là que ça craint le plus</i> [Orfeo : CRFP > PRI-GAP-I]. — Dans le sens 2, il peut avoir un complément indirect (cf. G.) : <i>Ça craint d'y aller la nuit</i> (<i>Petit Robert de la langue française</i> , 2018, entrée <i>craindre</i>). — La négation est impossible pour le sens 1 ; la formule <i>ça (ne) craint rien</i> peut être, dans certains contextes, antonyme du sens 2 de <i>ça craint</i> . — Commutation du sujet difficile (pour les deux sens), mais se rencontre parfois (cf. I.). — Dislocation possible : <i>mon boulot, ça craint</i> .
I.	Statut lexical et sémantique	— <i>Ça</i> est ici un pronom à référent indistinct non délimité (cf. F. Corblin, 1995 : 90 et sq), mais peut renvoyer à un nom identifiable dans le cotexte (M.-P. Sales, 2005 : 220) ; — Formule semi-figée syntaxiquement : pas de possibilité d'insertion, mais expansion possible (cf. H.) ; variation possible sur le sujet (rare) : <i>son quartier, il craint</i> (Orfeo oral); variation sur le tiroir verbal possible : <i>Saint-Tropez, ça craignait vraiment trop : un truc de vieux, un truc de bourges</i> (Lexicoscope, Kaprielian Nelly, <i>Le manteau de Greta Garbo</i> , 2014).

J.	Statut discursif	L'expression peut être utilisée en emploi monologal ou dialogal. Monologal : cf. exemple en L.I.1. Dialogal : cf. exemple en L.I.2.
K.	Cooccurents privilégiés	Avant : <i>là ça craint</i> [ORFEO, Twitter] Après : <i>ça craint</i> + <i>adverbe de degré/intensif</i> , ex. : <i>c'est à moment-là que ça craint le plus</i> ; <i>ça craint un max</i> ; <i>ça craint grave</i> [Twitter, Facebook]
L.	Exemples	I. [EXPRIMER UNE APPRÉCIATION NÉGATIVE] 1. <i>en fait je me rends compte que je je lis quasiment plus de livres non plus ça craint oh ouais</i> [ORFEO : TUF (O) > 08LFBM110912] 2. <i>BH :(.) ben je suis des -- tombée et je suis tombée vraiment à côté des vignes quoi j' aurais pu me faire super</i> <i>GM: mal oh là tu aurais pu tomber dessus ouais</i> <i>BH: ah ouais</i> <i>GM: ça craint</i> [ORFEO : TUF (O) > 01BHGM110912] II. [AVERTIR (D'UN DANGER)] 1. <i>la Bastille euh oh, mais c'est où c'est vers le Bois de Vincennes oh, mais ça craint un peu là-bas</i> [ORFEO : CFPP (O) > Anita MUSSO F 46 11e]
M.	Remarques	1. Selon C. Avezard-Roger et N. Chatar-Moumni (2011) <i>ça craint</i> est devenue « une expression idiomatique caractéristique du “parler jeune”, mais aussi d'un parler dit “populaire” ». [Consulté le 16.10.2019. URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00638235]. 2. S'emploie plus spécifiquement à propos du risque encouru dans les quartiers sensibles d'une ville.
N.	Références	Corblin, F. (1995). <i>Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence</i> . Rennes : Presses Universitaires de Rennes. Sales, M.-P. (2005). « Expression compositionnelle ou locution : <i>ça craint</i> vs <i>ça barde</i> ? ». <i>Linx</i> , 53. Mis en ligne le 15 février 2011 (page consultée le 04.04.2019). URL : < http://journals.openedition.org/linx/304 >

4. Perspective contrastive et traductologique

4.1. Les objectifs

Du point de vue contrastif et traductologique, l'objectif de notre étude a été de mettre en exergue les similitudes, et les divergences de structuration et d'emploi des formules expressives de la conversation en français, polonais et italien. À l'heure actuelle, la méthode utilisée dans le cadre de la linguistique contrastive ne correspond plus à une simple mise en parallèle de trois langues, mais elle vise à mettre en équivalence trois analyses conjointement conduites (A.M. Loffler-Laurian, 2006 : 186). Dans ce contexte, nous avons été confrontés à deux tâches principales : l'élaboration des paradigmes de comparaison dans trois langues étudiées, et la recherche des conditions de choix des formules correspon-

dantes, traitées de façon globale, et ayant la même valeur pragmatique. La recherche d'une équivalence satisfaisante se trouve alors associée à la notion de *charge communicative* englobant tout ce qui, jugé traductionnellement pertinent, doit réapparaître dans la langue cible (G. Misri, 1990 : 147)¹. Ainsi, la composante informative obligatoirement intégrée à cette notion est considérée comme une paraphrase du figement en discours, pouvant présenter (ou non) un écart avec la signification globale prévisible en langue. Les deux autres composantes sont corrélées entre elles. La première, appelée « composante de conformité » permet de distinguer une expression conforme à l'usage d'une autre qui ne l'est pas². En revanche, la deuxième — « composante collocative » — porte sur l'aspect figé d'une formule à traduire. Il importe cependant que cette dernière soit identifiée parmi les constructions syntaxiques homonymiques. Une fois la formule identifiée, on peut procéder à la recherche d'une expression correspondante de statut et de valeur semblable. Enfin, la quatrième composante prise en compte relève du rapport entre traduction et niveaux de langue. À cela peuvent encore s'ajouter quelques éléments facultatifs de nature différente : phonique, narratif ou socioculturel, dont l'absence aboutirait à un écart plus ou moins important entre les effets perlocutifs obtenus dans la langue source que ceux obtenus dans la langue cible (G. Misri, 1990 : 153—154).

L'établissement des équivalences en phraséologie est strictement lié au statut des expressions figées. Pour M. Ballard (2003 : 180), la manière dont on est amené à traiter la traduction des formes idiomatiques résulte en partie du fait que ces dernières ne sont pas le produit d'un acte individuel, mais qu'elles constituent « les prêt-à-dire », utilisés lors d'un échange bilatéral donné. L'autre facteur dont il convient de tenir compte est que les idiomes expriment souvent des façons de dire propres à une communauté linguistico-culturelle. La recherche des correspondances se fait habituellement par étapes. Dans un premier temps, il s'agit d'un acte de repérage et d'interprétation au niveau de la forme et du sens, en particulier au cas, où l'on a affaire aux formes imagées présentant un potentiel d'opacité élevé pour les récepteurs. Le traducteur est obligé de faire des choix et de décider quels éléments de la langue source fonctionnellement pertinents doivent être pris en considération dans la langue cible. La substitution d'une forme idiomatique à une autre constitue l'un des procédés de traduction les plus fréquemment utilisés. Il faut cependant noter que ce type d'équivalence va au-delà d'un simple remplacement des constituants lexicaux. La traduction par équivalence est une opération délicate et parfois très ardue, vu des divergences de natures typologiques, une absence d'identité de contenu, des modèles de construction de sens différents, la non-identité des valeurs connotatives stéréotypées, attribuées aux mots qui composent les formules, et aussi des contraintes,

¹ Cf. aussi P. Borowczyk (2009 : 39).

² Tout en étant compréhensible, elle présente le plus souvent un écart par rapport aux habitudes langagières des usagers de la langue cible (cf. G. Misri, 1990 : 153—154).

parfois difficilement prévisibles, liées au caractère figé des expressions mises en contraste (T. Giermak-Zielińska, 1991 : 29).

Notre démarche, axée sur différents degrés de correspondance au niveau de la forme et du sens vise à trouver un équivalent d'une formule française aussi proche que possible quant à sa signification et sa fonction pragmatique, sans négliger pour autant l'impact d'une contrainte sociolinguistique et culturelle sur les modalités d'emploi des expressions étudiées.

Dans un premier temps, nous avons adopté un principe d'équivalence catégorielle³ selon laquelle à une formule relevant d'une certaine catégorie devrait dans l'idéal, correspondre une formule de la même catégorie, ayant en outre la même acceptabilité situationnelle. Notre choix a aussi été gouverné par un principe d'équivalence lexicologique : une formule figée est mise alors en relation avec son expression équivalente, également figée. Il s'agit des formules relevant d'équivalences assimilables, pouvant fonctionner par substitution de blocs figés (ou semi-figés) en raison de leur similitude de valeur pragmatique. Sur le plan sémantique, à côté des formules opaques, on trouve des expressions transparentes, mais pragmatiquement contraintes.

Nous voulons insister sur le fait que notre objectif n'est pas de définir ou de circonscrire la notion d'équivalence, mais de fournir une équivalence plausible qui prend en compte une configuration de paramètres pertinents : formels, pragma-sémantiques, discursifs, affectifs et socioculturels. On y trouve les critères faisant appel à différents niveaux de l'encodage et de la réception du message : le contexte d'énonciation ; le contexte linguistique ; le sens global des formules actualisé en contexte ; une dimension figurative des formules que le figement valide ; les connotations (stylistiques, affectives, sociolectales, stéréotypiques) que les formules rapprochées peuvent véhiculer et l'intégration socioculturelle de ces dernières ; le statut de l'allocutaire à qui la traduction est adressée de manière à pouvoir remplir la fonction de communication.

Ayant pour but de décrire le fonctionnement des formules insérées dans des contextes spécifiques, établis à partir des corpus de textes comparables, nous considérons l'équivalence en tant que concept impliquant la relation entre la formule de départ et la formule d'arrivée. Autrement dit, il s'agit de la mise en relation de deux formules relevant de la situation énonciative, qui ne s'opère que par l'équivalence (G. Scurtu, 2008 : 209).

Dans la plupart des cas, pour trouver un équivalent adéquat, nous avons recouru au procédé de traduction classique qui consiste à rendre une formule de langue de départ par une formule équivalente qui, parfois « en mettant en œuvre des moyens stylistiques et structuraux entièrement différents » dans la langue d'arrivée, rend compte d'un même type de situation de communication (J.-P. Viny et J. Darbelnet, 1966 : 52). Pourtant, dans certains cas rares, en raison

³ Cf. J.-C. Anscombre (2008 : 259).

de manque d'expression correspondante, également figée, nous n'avons pas eu d'autres choix que de mettre en équivalence la formule française :

- avec une construction syntaxique libre : fr. *t'inquiète pas* — pl. *nie martw się* ;
- avec le syntagme prépositionnel, pouvant être intégré en polonais au schéma syntaxique figé, qui permet de générer des séries conformément au parangon : (coś) *nie do* + Nomen deverbativum (*zniesienia*) ; fr. *c'est une vraie plaie* — pl. (coś) *nie do zniesienia* ('quelque chose d'insupportable').

En situant notre analyse sur le plan énonciatif, nous partons du constat que toutes les formules étudiées s'interprètent comme réalisant le même type d'acte de langage, à savoir un acte expressif, celui qui traduit l'état subjectif du locuteur. Compte tenu d'un type de contexte d'énonciation spécifique dans lequel elles apparaissent, nous nous attachons à examiner quelles valeurs illocutoires sont véhiculées par les expressions mises en contraste pour passer ensuite à leurs caractéristiques pertinentes sur le plan syntaxique, lexico-sémantique et discursif.

Dans ce qui suit, nous allons envisager le cas de *Ça craint*, formule appartenant au registre de la conversation courante (plutôt familière), employée en français, soit pour exprimer une opinion négative sur un événement ou une situation, soit, pour signaler une menace, une source de difficultés ou de danger (cf. fiche exemple ci-dessus). Nous la mettons en relation avec ses équivalents en italien et polonais à l'intérieur de trois paires d'expressions :

- a) *Ça craint* et *fa schifo* (sémantiquement équivalent au 1^{er} sens de la formule française),
- b₁) *Ça craint* et *do bani* (sémantiquement équivalent au 1^{er} sens de la formule française),
- b₂) *Ça craint* et *Strach się bać* (sémantiquement équivalent au 2^e sens de la formule française).

La valeur expressive des formules mentionnées transparait à travers une appréciation négative que le locuteur porte sur son propre énoncé et un état de choses. C'est cette prise de position essentiellement subjective, commune à trois langues qui domine ici. L'expressivité se manifeste aussi à travers les émotions liées à l'acte de langage qui se réalise. En français et italien, les deux formules, *ça craint* et *fa schifo*⁴ servent à exprimer le sentiment de dégoût et celui de répulsion, alors que l'expression polonaise *do bani* est utilisée pour marquer le sentiment de mécontentement. Il se peut que cette divergence résulte d'une autre perception du même fragment de la réalité extralinguistique. La relation causale entre une émotion et un événement-cause qui la provoque « n'est pas une relation existant entre deux faits réels, mais une lecture de réalité, une interprétation des faits » (A. Nazarenko, 2000 : 6).

⁴ La formule *fa schifo* a été élaborée par R. Wylecioł et K. Adamczyk (2020).

Certains écarts d'ordre structurel qu'on a pu établir entre la formule française et ses structures équivalentes sont dus aux spécificités typologiques de trois langues. Ainsi, les expressions étudiées possèdent une structure syntaxique propre. La formule française est une construction verbale intransitive avec le pronom *ça* qualifié de quasi-impersonnel, alors qu'en italien, nous avons affaire à la construction analytique avec le verbe *fare*, suivi du nom (*schifo*). En ce qui concerne le polonais, le premier équivalent correspond à la structure phrastique nominale, où l'élément-tête au génitif est précédé de la préposition *do* (*do bani*)⁵. Le deuxième équivalent constitue une construction impersonnelle avec un prédicat nominal (*strach* 'peur')⁶ suivi de l'infinitif (*bać się* 'avoir peur') :

fr. PRONOM^{quasi-impers.} (*ça*) + VERBE à la 3^e pers. du Sg (*craint*)

it. Verbe à la 3^e pers. du Sg (*fa*) + N (*schifo*)

pl. 1. PRÉP. (*do*) + N^{au génitif} (*bani*)

2. NOM [(INFINITIF)] *Strach* [(*bać się*)].

Quant à la stabilité formelle et sémantique des structures évoquées ci-dessus, il faut noter que la formule française et ses expressions correspondantes présentent divers degrés de figement :

Ça craint ! : syntaxiquement semi-figée ; sémantiquement figée

Fa schifo ! : syntaxiquement non-figée ; sémantiquement figée

Do bani ! : entièrement figée ; sémantiquement semi-transparente

Strach się bać ! : entièrement figée ; sémantiquement opaque

En fonction de leur statut syntaxico-sémantique propre, et aussi de leur degré de figement, les formules en question admettent, ou non, certaines modifications ou transformations. Par exemple, la formule *ça craint* peut être élargie par un adverbe intensif, ou avoir (rarement) un complément indirect (dans le sens 2), mais la négation est impossible pour le sens 1 (cf. fiche exemple). En ce qui concerne le polonais, *do bani!* peut être élargie à l'aide d'un adverbe intensifiant (*Calkowicie do bani!!!*), mais elle n'admet pas la complémentation. En revanche, *strach się bać!* refuse d'être élargie à l'aide d'un adverbe intensif, mais admet la complémentation (*Strach się bać co...*, suivi de la proposition complétive). Généralement, les deux formules polonaises peuvent être intégrées dans des structures syntaxiques complexes.

Quant à la formule *fa schifo*, elle admet une subordonnée complétive (*Il liceo fa schifo per chiunque sia leggermente diverso*), ainsi que l'ajout de sujet (*La pizza fredda fa schifo, vado a scaldarla*) et celui de complément (*La pizza fredda mi fa schifo*).

⁵ On relève aussi la locution synonymique pot. [fam.] *Do bani z (kims, czymś) !* Cette expression possède une structure interne différente : [prép. antéposée *do* Nom_{accusatif} prép. postposée *z...*]. Ici, la position à droite qu'ouvre le nom n'est pas saturée : *do bani z...*

⁶ En polonais, on utilise le terme „predykatyw”.

La description des formules étudiées sur le plan pragma-sémantique nous amène à les traiter comme des équivalents approximatifs. Le contenu sémantique de *ça craint* peut être rendu au moyen de deux paraphrases : ‘c’est désagréable’ ; ‘c’est insuffisant, minable, nul’ (sens 1) ; ‘c’est dangereux, risqué’, pour signaler une source de difficultés ou une menace, un danger existant ou possible (sens 2). L’expression en question n’est pas directement dotée d’une évaluation négative⁷, mais celle-ci est inférée à partir du sens global (lorsque le verbe est transitif, dans l’emploi non-formulaire, il comporte un objet évalué négativement, tel que *danger*, *colère*, etc.) et en fonction du contexte situationnel. En revanche, la composante évaluative négative est inscrite aussi bien dans la structure sémantique de la formule italienne (*fa schifo*) que dans la structure sémantique des deux formules en polonais (*do bani* ‘c’est nul, cela ne sert à rien’ ; *strach się bać* ‘craindre’). Par l’utilisation de ces expressions, le locuteur énonce son jugement de valeur et son engagement émotionnel vis-à-vis de l’objet dénoté.

En ce qui concerne les valeurs illocutoires spécifiques véhiculées, *fa schifo* est utilisée lorsque le locuteur veut exprimer un rejet ou une opinion négative à l’égard de ce qui est dit et souvent cela est aisé par le sentiment de dégoût. Cette formule est privée de valeur d’avertissement, par contre elle acquiert la valeur de refus. À son tour, *do bani* s’utilise principalement pour marquer une opinion négative à propos de quelque chose qui n’apporte rien ou ne sert à rien, en exprimant le mécontentement d’une situation ou d’un événement désagréable ou pénible. Enfin, *strach się bać*, formule de langue d’arrivée mettant en œuvre des moyens lexicaux et structuraux entièrement différents, semble pragmatiquement la plus proche de la formule de langue de départ, pour le sens 2 de *ça craint*. Rappelons que l’expression polonaise est utilisée pour indiquer qu’une situation (ou un événement), qui fait peur ou présente un danger réel et grave pour quelqu’un, est susceptible de se produire. Sa valeur expressive est corrélée à une forte intensité. Cet effet a été obtenu par le biais de l’accumulation de mots proches par le sens (*strach się bać* signifie littéralement ‘peur d’avoir peur’), et aussi grâce à l’ordre inhabituel des éléments constitutifs : le pronom réfléchi *się* est antéposé au verbe à l’infinitif.

Sur le plan discursif, les expressions, *ça craint* et *fa schifo* fonctionnent plutôt comme des énoncés assertifs, et elles sont utilisées en emploi monologal et dialogal. Les formules équivalentes en polonais (*do bani* et *strach się bać*) apparaissent en emploi monologal, en particulier en tant que séquences de clôture⁸.

⁷ Cf. E. Jamrozik (1988).

⁸ Mais ces formules peuvent se rencontrer aussi en emploi dialogal.

5. Conclusion

Notre démarche porte sur un champ d'investigation relativement peu exploré dans les études phraséologiques. Il s'agit de décrire les valeurs pragmatiques variées des formules conversationnelles dont le décodage nécessite obligatoirement la prise en compte du cadre énonciatif, mais aussi l'apport de nouveaux éclairages sur le plan conceptuel, cognitif et linguistico-culturel dans le domaine de recherche concerné. La description systématique de ce type d'expressions a en outre une importance capitale pour le développement des compétences communicatives des apprenants, lorsqu'on se place dans la perspective d'une approche multilingue dans l'enseignement.

Nous avons aussi essayé de mettre en valeur l'utilité des approches contrastives pour les recherches menées en traductologie, phraséologie et lexicographie multilingue. Ainsi, nous avons pu voir qu'à l'heure actuelle, la traduction n'est plus perçue comme un simple transfert d'un code à un autre, mais plutôt en tant qu'acte de communication. L'équivalence, quant à elle, apparaît comme une notion faisant appel à une certaine diversité interprétable entre les langues comparées. L'analyse effectuée nous permet de noter que les écarts qu'on a pu repérer entre le français, l'italien et le polonais se situent sur le plan idiosyncrasique (divergences dans le découpage de la réalité extralinguistique) et sur le plan idiomatique (divergences portant sur la structuration syntaxique et sémantique des énoncés)⁹.

Références cités

- Anscombre J.-C., 2008 : « Les formes sentencieuses : peut-on traduire la sagesse populaire ? ». *Meta, Journal des traducteurs* 53-2, 253—268.
- Avezard-Roger C., Chatar-Moumni N., 2009 : « Dynamique syntaxique en français non standard. Changement de valence et changement de sens ». In : F. Guérin, D. Costaouec, éd.s. : *Changement et dynamique en syntaxe. Études de cas*. Fernelmont, EME éditions, 167—182 [consulté le 16 octobre 2019. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00638235>].
- Ballard M., 2003 : *Versus : La version réfléchie anglais-français. Repérages et paramètres*. Paris, Ophrys.
- Benzitoun C., Debaisieux J.-M., Deulofeu H.-J., 2016 : « Le projet ORFÉO : un corpus d'étude pour le français contemporain ». *Corpus* 15, 1—5 [consulté le 16 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2936>].
- Berrendonner A., 1982 : *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris, Minuit.

⁹ Cf. sur ce point G. Scurtu (2008).

- Berrendonner A., 2002 : « Portrait de l'énonciateur en faux naïf ». *Semen* 15 [consulté le 20 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/semen/2400>].
- Bidaud F., 2002 : *Structures figées de la conversation. Analyse contrastive français-italien*. Berne, Berlin, Peter Lang.
- Blanco X., Mejri S., 2018 : *Les pragmatèmes*. Paris, Classiques Garnier.
- Borowczyk P., 2009 : « De l'équivalence à l'adaptation ». *Studia Romanica Posnaniensia* 36, 33—54.
- Cowie A.P., 2001 : « Speech formulae in English: problems of analysis and dictionary treatment ». *Groninger Arbeiten zur germanistischen Linguistik* 44, 1—12.
- Dostie G., 2019 : « Paramètres pour définir et classer les phrases préfabriquées : *La vengeance est un plat qui se mange froid. Bon appétit !* ». *Cahiers de lexicologie* 114-1, 27—61.
- Fléchon G., Frassi P., Polguère A., 2012 : « Les pragmatèmes ont-ils un charme indéfinissable ? ». In : P. Ligas, P. Frassi, eds. : *Lexiques. Identités. Cultures*. Verona, QuiEdit, pp. 81—104 [consulté le 17 janvier 2020. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00864863>].
- Fónagy I., 1982 : *Situation et signification*. Amsterdam, Benjamins, C.N.R.S, Paris.
- Fónagy I., 1995 : « Figement et mouvement. Changements lexicaux en cours dans le français contemporain ». *Revue Romane* 30-2, 163—204.
- Giermak-Zielińska T., 1991 : « Une source possible d'interférence. Les expressions verbales à divers degrés de figement en polonais et en français ». *L'Information Grammaticale* 48, 29—31.
- Jamrozik E., 1988 : « De la subjectivité dans le lexique ». *Langages* 89, 87—96.
- Kauffer M., 2013a : « Le figement des “actes de langage stéréotypés” en français et en allemand ». *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique* 159—160, 42—54.
- Kauffer M., 2013b : « “Tu vas voir ce que tu vas voir !” Actes de langage stéréotypés et expression de la menace ». In : C. Rosario, J.M. Brincat, F. Möhren, eds. : *Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (CILPR) (Nancy 15—20 juillet 2013) section 5: lexicologie, phraséologie, lexicographie*. Nancy, ATILF, 357—368 [consulté le 16 octobre 2020. URL : <http://www.atilf.fr/cilpr2013/actes/section-5/CILPR-2013-5-Kauffer.pdf>].
- Klein J.-R., Lamiroy B., 2011 : « Routines conversationnelles et figement ». In : J.-Cl. Anscombe, S. Mejri S., eds : *La parole entravée : études sur le figement*. Paris, H. Champion, 195—213.
- Kraif O., Diwersy S., 2012 : « Le Lexicoscope : un outil pour l'étude de profils combinatoires et l'extraction ». In : *Proceedings of the Joint Conference JEP-TALN-RE-CITAL 2012*, vol. 2: TALN. Grenoble, ATALA/AFCP, 399—406 [consulté le 19 janvier 2020. URL : <http://www.aclweb.org/anthology/F12-2033>].
- Krieg-Planque A., 2009 : *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Krzyżanowska A., Grossmann F., 2018 : « Pragmatèmes en contraste : de la modélisation linguistique au codage lexicographique ». *Lublin Studies in Modern Languages and Literature* 42-4, 252—265.
- Legallois D., François J., 2012 : « Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique ». In : C. Guimier, N. Le Querler, F. Neveu, F. Rous-

- sel, éd. : *Relations, connexions, dépendances : Hommage au professeur Claude Guimier*. Rennes, Presses Universitaires de Renne, 197—221 [consulté le 18 janvier 2020. URL : <https://docplayer.fr/28024068-Definition-et-illustration-de-la-notion-d-expressivite-en-linguistique.html>].
- Legallois D., Tutin A., 2013 : « Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie ». *Langages* 189, 3—25.
- Loffler-Laurian A.-M., 2006 : « Etienne Pietri et la dynamique de la Linguistique Contrastive ». In : F. Fredet, A.-M. Laurian, éd. : *Linguistique contrastive, linguistique appliquée, sociolinguistique. Hommage à Etienne Pietri*. Bern, Berlin, Peter-Lang, 173—188.
- Martin R., 1987 : *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémiotique*. Bruxelles, P. Mardaga.
- Misri G., 1990 : « La traduction des expressions figées ». In : M. Lederer, éd. : *Etudes traductologiques en hommage à D. Seleskovitch*. Paris, Minard, 143—163.
- Náray-Szabó M., 2009 : « Formes du non-dit dans les énoncés liés ». *Revue d'Études Françaises* 14, 49—55.
- Nazarenko A., 2000 : *La cause et son expression en français*. Paris, Ophrys.
- Née E., Sitri F., Veniard M., 2014 : « Pour une approche des routines discursives dans les écrits professionnels ». *Actes du CMLF 2014 — 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française*. SHS Web of Conferences 8, EDP Sciences, 2113—2124 [consulté le 15 janvier 2020. URL: <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801195>].
- Née E., Sitri F., Veniard M., 2016 : « Les routines, une catégorie pour l'analyse de discours : le cas des rapports éducatifs ». *Lidil* 53, 71—93.
- Scurtu G., 2008 : « Deux types d'équivalence pour les "expressions figées" ? ». In : I. González Rey, éd. : *A multilingual focus on Contrastive Phraseology and techniques for Translation*. Hamburg, Verlag, 205—216.
- Tutin A., 2019 : « Phrases préfabriquées des interactions : quelques observations sur le corpus CLAPI ». *Cahiers de lexicologie* 114-1, 63—91.
- Vinay J.-P., Darbelnet J., 1966 : *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris, Didier.
- Wylecioł R., Adamczyk K., 2020 : « Ça roule ! » — un pragmatème à décortiquer. Une étude contrastive franco-italienne ». *Neophilologica* 32, 173—191.

Dictionnaires

- Le Grand Larousse de la Langue Française*, vol. 3, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1200532b.texteImage> [consulté le 19 janvier 2020].
- Le Grand Robert de la Langue Française* (2017), <https://grandrobert.lerobert.com/> [consulté le 19 janvier 2020].
- Le Trésor de la langue française informatisé* (TLFi), <http://atilf.atilf.fr/> [consulté le 19 janvier 2020].